AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C2612
AV1581

5 octobre 2021

Déclaration des achats et des ventes effectués pendant une offre publique[1]
(article 231-46 du règlement général)

Déclaration d'intention (article 231-47 du règlement général)

ARTEFACT

(Euronext Growth Paris)

Opérateur	Nature et date de l'opération	Titres concernés	Cours (€)	Nombre total de titres possédés à l'issue de la transaction
Morgan Stanley	achat le 04/10/2021 vente le 04/10/2021	182 553 actions 114 351 actions code FR0000079683	7,7696 7,7698	1 770 605 actions et droits de vote
	vente le 04/10/2021 achat le 04/10/2021	68 965 equity swaps 505 equity swaps code FR0000079683	7,7694 7,7700	- 1 768 716 equity swaps*

* « *Equity swaps* » à règlement en espèce arrivant à échéance entre le 22 mars 2022 et 30 août 2022.

La société Morgan Stanley a effectué la déclaration d'intention suivante :

« Morgan Stanley a acquis des actions ARTEFACT principalement comme couverture pour les produits dérivés destinés à ses clients. L'objectif de l'investissement n'est pas de mettre en œuvre des objectifs stratégiques ni de modifier sensiblement la structure du capital d'ARTEFACT. Aucune des entités de Morgan Stanley n'a l'intention d'influencer la composition du conseil d'administration, de direction ou de surveillance d'ARTEFACT.

Morgan Stanley peut continuer à acheter et à vendre des actions ARTEFACT conformément à sa stratégie commerciale générale qui consiste à faciliter l'activité des clients. »

[1] Période de préoffre (cf. D&I 221C1870 du 26 juillet 2021).